

Commune de CIREY-SUR-VEZOUZE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 20 JUILLET 2020

Date de convocation	13/07/2020
Date d'affichage	22/07/2020

L'AN DEUX MIL VINGT, LE VINGT JUILLET à 20 heures 30

Le conseil municipal de Cirey-sur-Vezouze s'est réuni en séance ordinaire, au 1^{er} étage de la salle des fêtes, sous la présidence de M. Pascal PLUMET, maire

Etaient :

- présents : Jean-Claude BAZIN, Michèle PARMENTIER, François TEYTAUD, adjoints. Bernadette ROBARDET, Audrey FRITZ, Jean-Christophe ARNOULD, Isabelle MONZAIN, Vivien MONNET, Bénédicte HAUVILLE, Maurice GRACIANI, Caroline BRISTIEL, André ERHART, Marie-Thérèse BIETRY, Jean-Claude MACHET, Mireille JACQUET, Patrice MAUCOURT, Christine BAUMANN, Olivier TRESSE, conseillers municipaux,
- Absents :
- Excusés :
- Excusés-représentés :

NOMBRE DE			
CONSEILLERS EN EXERCICE	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	VOTANTS
19	19		19

SECRETAIRE : Mme Michèle PARMENTIER est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25/06/2020 a été adopté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2020 : COMMUNE

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2020 de la COMMUNE comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

SECTIONS	COMMUNE
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 117 770,21
Recettes	1 228 036,44
INVESTISSEMENT	
Dépenses	442 898,43
Recettes	458 592,49

BUDGET PRIMITIF 2020 : EAU

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2020 du SERVICE DES EAUX comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

SECTIONS	EAU
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	283 513,00
Recettes	283 513,00
INVESTISSEMENT	
Dépenses	94 034,49
Recettes	147 855,12

BUDGET PRIMITIF 2020 : ASSAINISSEMENT

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2020 du SERVICE ASSAINISSEMENT comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

SECTIONS	ASSAINISSEMENT
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	146 398,00
Recettes	211 042,63
INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 285 552,85
Recettes	2 285 552,85

BUDGET PRIMITIF 2020 : FORET

Le Maire présente le budget primitif de l'année 2020 du BUDGET FORET comme suit, qui a été approuvé à l'unanimité :

SECTIONS	FORET
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	104 401,56
Recettes	104 401,56
INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Recettes	

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le maire informe le conseil municipal que suite au changement de municipalité, il y a lieu de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs de la commune (le maire y assurant la présidence) qui doit comprendre six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui seront désignés par la Direction des Services Fiscaux selon une liste proposée de 24 personnes,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROPOSE les 24 personnes suivantes :

Commissaires titulaires : François TEYTAUD, Jean-Claude BAZIN, Marie-Thérèse BIÉTRY, Bénédicte HAUVILLE, Jean-Christophe ARNOULD, Denis MONZAIN, Denis MULLER, Patrick STENGEL, André ERHART, Raymonde RECEVEUR, Jean-Paul APEL, Geneviève DUCHENE.

Commissaires suppléants : Brigitte CHALOT, Mickaël MAUCOURT, Milica BACQUEY, Anne-Marie WECKERLÉ, Francis BEILL, Monique FERRY, Marco MILANO, Christine MARTREUX, Charles BARASSI, Yvon SIMONET, Marie-Thérèse NOUGUIER, Quentin DAL MARTELLO.

PRIX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2021

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, 18 voix pour et 1 voix contre,

Considérant que les redevances de pollution et redevances de modernisation des réseaux et de collecte sont reversées intégralement à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,

FIXE à compter de la facturation de l'année 2021 :

- le prix de base du m³ d'eau à 1.40 € HT.

Le prix des autres taxes reste inchangé :

- la redevance de collecte et de transport pour l'assainissement à 2.04 €/m³
- la maintenance par abonnement à 15 € HT
- la redevance de prélèvement à 0.06 € HT/m³
- la redevance de pollution à 0.350 € HT/m³
- la redevance de modernisation des réseaux et de collecte à 0.233 €HT/m³

La séance est levée à 23h00

Le Maire,